

29e dim A 2023 – Is 45, 1-6; Ps 95; 1 Th 1, 1-5; Matt 22, 15-22.

Suite à la réponse de Jésus, « rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », demandons-nous ce qu'il faut rendre à César et à Dieu.

Nous rendons son dû à César, entendons les institutions qui structurent nos existences, par notre engagement en celles-ci. Nous rendons son dû à Dieu, entendons la grâce de la vie, par une foi active, par une charité qui se donne de la peine et par une espérance.

Ainsi de même que Cyrus, le roi des rois, accomplit la volonté de Dieu, en soumettant les nations et en désarmant les rois, nous rendons à Dieu ce qui lui revient en exerçant évangéliquement nos diverses responsabilités au sein de la société : responsabilités politiques et civiques, responsabilités professionnelles, responsabilités sociales et associatives. Et c'est ainsi que nous disons aux nations : « Le Seigneur est roi ! »

Ainsi notre manière de prendre place dans la société et d'honorer César est une action de grâce adressée à Dieu qui parfois peut nous mettre en tension avec César si ce qu'il nous demande est contraire à l'Évangile. En effet l'État, la Société, le Parti, l'Entreprise, l'Association ne sont pas des absolus. Seul est absolu notre fidélité à l'Évangile qui nous invite à aimer à temps et à contretemps.

Afin de rendre grâce à Notre Père du Ciel par une vie évangélique avec César, demandons l'Esprit Saint qui nous donnera la force et l'intelligence nécessaire !

Olivier Petit.